

E.A.M.H

TEL : 02.31.84.45.31

COURRIELS : USOMATHLE.FRANCK.CLOTET@WANADOO.FR

SCHATHLE@ORANGE.FR

ESTATHLE@FREE.FR

STAGE CLUB A L'ILE D'OLERON

CHER(E) ATHLÈTE,

COMME CHAQUE ANNÉE, LES CLUBS DE MONDEVILLE, HÉROUVILLE ET TROARN ORGANISENT UN STAGE AFIN DE PRÉPARER LES INTERCLUBS DU 5 ET 19 MAI 2013.

DURÉE DU STAGE : DU DIMANCHE 21 AVRIL POUR LE DÎNER AU SAMEDI 27 AVRIL 2013 APRÈS LE PETIT-DÉJEUNER À L'ÎLE D'OLÉRON.

HÉBERGEMENT : EN APPARTEMENTS DE 2 CHAMBRES AVEC SANITAIRES À PARTAGER. ADRESSE : AZURÉVA LA GIRAUDIÈRE



ENTRAÎNEMENT : COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE À ST PIERRE D'OLÉRON

CE STAGE EST OUVERT AUX CATÉGORIES « CADET À VÉTÉRAN ».

IL A POUR BUT DE CONSOLIDER LES LIENS ENTRE LES ATHLÈTES AVANT LES INTERCLUBS MAIS AUSSI DE PERMETTRE AUX STAGIAIRES

D'EFFECTUER DES PROGRÈS PAR UNE PRATIQUE MASSÉE DANS LEUR DISCIPLINE (ENTRAÎNEMENT BI-QUOTIDIEN). IL VA DE SOI QU'IL FAUT VENIR À CE STAGE EN BONNE CONDITION PHYSIQUE ET RESPECTER LES TEMPS DE RÉCUPÉRATION POUR QUE CE STAGE AIT LES EFFETS ESCOMPTÉS.

LE NOMBRE DE PLACES POSSIBLES EST DE 55 PERSONNES (DONT 7 ENTRAINEURS POUR L'ENCADREMENT).

LE PRIX DE REVIENT DE CE STAGE EST DE 320 EUROS PAR PERSONNE. DANS CES 320 EUROS SONT COMPRIS LA PENSION COMPLÈTE, L'HÉBERGEMENT, LE TRANSPORT ET LA LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES.

UN BUS EST PRÉVU POUR LE DÉPLACEMENT COLLECTIF.

LA PARTICIPATION POUR CHAQUE ATHLÈTE SERA DE 150€

LA RÉPONSE EST À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AU CLUB AVANT LE 15 MARS 2013 AVEC :

- LA FEUILLE D'INSCRIPTION
- LES 3 CHÈQUES DE 50€ + LE CHÈQUE DE CAUTION DE 170€
- LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR SIGNÉ
- LA FICHE SANITAIRE REMPLIE POUR LES MINEURS

LES RÉSERVATIONS SE FERONT EN PRIORITÉ PAR ORDRE D'ARRIVÉE DES RÉPONSES (DÉPÊCHEZ-VOUS DONC SI VOUS VOULEZ ÊTRE DU VOYAGE !).

L'ENCAISSEMENT DES CHÈQUES S'EFFECTUERA SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

- ✓ 1^{ER} CHÈQUE : DÉBUT AVRIL 2013
- ✓ 2^{ÈME} CHÈQUE : DÉBUT MAI 2013
- ✓ 3^{ÈME} CHÈQUE : DÉBUT JUIN 2013

EN CAS DE RÉTRACTATION, SANS MOTIFS SÉRIEUX, LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU STAGIAIRE SERA ENCAISSÉE SAUF SI SA PLACE PEUT ÊTRE ATTRIBUÉE À UN AUTRE LICENCIÉ. EN CAS DE LITIGE, LE COMITÉ DIRECTEUR DU CLUB DE L'ATHLÈTE CONCERNÉ SERA SEUL HABILITÉ À DÉCIDER.

DANS L'ATTENTE DE RECEVOIR TON INSCRIPTION, REÇOIS, CHER(E) ATHLÈTE, NOS SALUTATIONS SPORTIVES.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,

CONTACTEZ **FRANCK CLOTET** :

BUREAU : 02.31.84.45.31

PORTABLE : 06.62.41.05.50

FEUILLE D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 15 MARS 2013 AU SECRÉTARIAT DU CLUB CONCERNÉ

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : 14 _ _ _ VILLE :

TEL: 02.31. _ _ _ PORTABLE: 06 _ _ _

(POUR LES MINEURS PORTABLE DES PARENTS : _ _ _ _ _)

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

JE SOUSSIGNÉ(E)REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E) DE L'ATHLETE :

..... AUTORISE SA PARTICIPATION AU STAGE QUI AURA LIEU DU 21 AU 27 AVRIL 2013 DANS L'ILE D'OLÉRON ET M'ENGAGE À REMPLIR LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON CI-JOINTE.

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'ORGANISATION DU SÉJOUR, DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET :

- 1) AUTORISE LE OU LES RESPONSABLES DU STAGE À PRENDRE LE CAS ÉCHÉANT TOUTES LES MESURES (TRAITEMENTS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX, HOSPITALISATION, INTERVENTIONS CHIRURGICALES) RENDUES NÉCESSAIRES PAR L'ÉTAT DE L'ENFANT (1).
- 2) AUTORISE MON ENFANT À PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU COURS DU STAGE.
- 3) AUTORISE UN DES MEMBRES DE L'ENCADREMENT À TRANSPORTER MON ENFANT DANS SON VÉHICULE PERSONNEL EN CAS DE NÉCESSITÉ
- 4) AUTORISE MON ENFANT À SORTIR EN DEHORS DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES PAR LE RESPONSABLE DU STAGE
(EX : COMMERCE LOCAUX,...) : OUI NON (*)
- 5) DÉCLARE PRENDRE À MA CHARGE TOUTES LES DÉGRADATIONS QU'IL POURRAIT ÉVENTUELLEMENT COMMETTRE.
- 6) M'ENGAGE À VENIR CHERCHER MON ENFANT EN CAS D'EXCLUSION POUR NON RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR SUR LEQUEL JE ME SUIS ENGAGÉ POUR LUI.

FAIT À

LE

*COCHER LA CASE RETENUE
(1) EN CAS DE CONTRE INDICATION MÉDICALE,
PRIÈRE DE NOUS EN INFORMER.

SIGNATURE :

REGLEMENT INTERIEUR

LE STAGE ORGANISÉ CONJOINTEMENT PAR L'U.S.O. MONDEVILLE, LE S.C.H ATHLÉTISME ET L'ES TROARN , RÉSERVÉ AUX ATHLÈTES LICENCIÉS DES 3 CLUBS DOIT PERMETTRE D'APPORTER AUX PARTICIPANTS UN COMPLÉMENT PERFORMANT À LEUR ACTIVITÉ HABITUELLE ET SE DÉROULER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

L'ENCADREMENT DOIT PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ PHYSIQUE ET MORALE DES PARTICIPANTS.

LES RÈGLES SUIVANTES DOIVENT DONC ÊTRE ADMISES PAR TOUS, ET JE M'ENGAGE À LES RESPECTER:

- 1) LE PROGRAMME DE STAGE EST FIXÉ PAR LE DIRECTEUR DU STAGE, EN LIAISON AVEC LES ENTRAÎNEURS ET LES ENCADRANTS.
- 2) LE RESPECT MUTUEL ENTRE STAGIAIRES, ENTRAÎNEURS, ENCADRANTS ET PERSONNELS DU LIEU D'ACCUEIL EST LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE LEURS RELATIONS
- 3) LE BON DÉROULEMENT DU STAGE IMPLIQUE DES RÈGLES DE VIE ACCEPTÉES DE TOUS NOTAMMENT :
 - ÊTRE PONCTUEL
 - NE PAS DÉGRADER LES LIEUX D'HÉBERGEMENT, DE PRATIQUE ET D'ACTIVITÉ.
- 4) LA RÉCUPÉRATION DOIT-ÊTRE PRÉSENTE AU COURS DU STAGE AFIN QUE CELUI-CI SOIT PLEINEMENT PROFITABLE. ELLE S'APPUIE SUR LES QUALITÉS RÉPARATRICES DU SOMMEIL, L'HYGIÈNE, LES SOINS ET LE RESPECT D'UNE DIÉTÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE.
- 5) LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES ET DE DROGUE EST STRICTEMENT PROHIBÉE.
- 6) LE NON RESPECT D'AUTRUI ET TOUT COMPORTEMENT PORTANT ATTEINTE À LA MORALITÉ, À L'IMAGE DE L'ATHLÉTISME, DE LA VILLE DE MONDEVILLE OU D'HÉROUVILLE, OU PLUS GÉNÉRALEMENT AU BON DÉROULEMENT DU STAGE, POURRONT ÊTRE SANCTIONNÉS PAR LE DIRECTEUR DU STAGE.

FAIT À LE

NOM:

PRÉNOM:

SIGNATURE DE L'ATHLÈTE

**SIGNATURE DU
RESPONSABLE LÉGAL**
(DANS LE CAS D'ENFANTS MINEURS)